

Réf: Dossier 266259

Avis de constitution

SOCIETE « MALIWATTA »

Siège ABIDJAN RIVIERA PALMERAIE EPHRATA, Lot
169, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/10/2023 reçus par Me PAUL-ARNAUD ZEHOURI, et enregistrés au CEPICI le 01/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALIWATTA »

Objet : -Promotion, commercialisation et réalisation de créations et prestations artistiques et culturelles diverses.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, en totalité ou en partie, et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN RIVIERA PALMERAIE EPHRATA, Lot
169, Ilot 18

Dirigeant(s) Mlle SANGARET MALICKA MARIE ALEXANDRA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13136 du 06/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86001/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

